

Les maisons religieuses auront leur place dans ce cahier et sont conséquemment invitées à faire une offrande.

La même invitation est faite aux citoyens de la ville et de la campagne, qui peuvent donner plus abondamment que les autres. Messieurs les curés rendraient un grand service à la cause, en m'envoyant les noms de leurs paroissiens qui sont dans ce cas, afin que je puisse m'adresser à eux.

Si les circonstances vous le permettent, veuillez, Monsieur, faire les paiements de votre souscription le plus tôt possible ; cela facilitera le progrès de l'œuvre.

Donnons peu si nous avons peu ; mais donnons tous. La multiplicité des donateurs pourra suppléer à la modicité des dons.

En répondant à cette lettre, vous voudrez bien me dire ce que vous avez payé comme souscription, depuis la reprise des travaux en 1885.

J'espère que vous pardonneriez les importunités d'un humble mendiant qui croit agir dans l'intérêt de tous les diocésains.

Z. RACICOT Ptre.